

DE
PEINTURE ET DE SCULPTURE

DE

DE

L'ÉTAT

5131

I. 4. 3933

Qibarine

de H. Eys.

cède par M^r Lambaux à Bruxelles

5134/13

MUSÉES ROYAUX

DE

Bruxelles, le 190 ..

Peinture et de Sculpture

DE

BELGIQUE

SECRÉTARIAT

N° 5131

ANNEXE

Prière de rappeler, dans la réponse, la date
et le numéro de la présente

Exposé le 10-1-09

Monsieur le Ministre

Nous avons l'honneur de vous faire parvenir
sous ce pli les pièces de cession du tableau offert
en vente par M. Lambeaux & qui fait l'objet de votre
dépêche no 32737 du 27 aout 1909

Nous vous prions, Monsieur le Ministre, de
bien vouloir les faire soumettre aux formalités de
la liquidation & d'agréer l'assurance de notre haute
considération

Pour la Commission Directrice

Le Secrétaire

Le président

1.1.09

A Monsieur le baron Descamps

Ministre des Sciences & des Arts

A. Lambeaux,
Tableaux, Objets d'Arts
et Antiquités.

Bruxelles, le 7 Janv^r 1900
33-35, Rue de Louvain.



Monsieur le Secrétaire

Conformément à votre
honorable lettre du 24 N^o 4^e
(n^o 551) veuillez trouver inclus
en triple expédition, munies
de ma signature, la déclaration
de paiement de 500 francs mon-
tant du prix d'achat d'un ta-
bleau représentant une petite
Marine de Lys.

Je vous prie d'agréer, Mon-
sieur, mes salutations distinguées
A. Lambeaux

Monsieur Pierre. Loeux
Secrétaire de la Commission Di-
rectrice des Musées Royaux de Peinture
et de Sculpture à Bruxelles.

5134/11

*Gratuit
Criminait fait inutile*



Entre Monsieur Beernaert président de
la commission directrice des Musées royaux de
Belgique, agissant au nom de la dite commission
& avec l'approbation du Ministre d'une part,
& Monsieur Lambeaux domicilié à BRuxelles, rue
de Loxum 33, d'autre part;

Il a été convenu & arrêté ce qui suit:

Monsieur Lambeaux déclare céder aux
Musées royaux de Belgique, pour la somme de 500fs
cinq cents francs, une petite marine de Leys

Le paiement de cette somme sera effectué
selon l'usage

Fait en triple à BRuxelles le 4th - I - 1910

Le Cédant

Lambeaux

Le PRésident

approuvé

de la Commission Directrice

Le Ministre

A Beernaert

*Enregistré à Bruxelles And le cinq Janvier 1900 dix
Belgique 1900 83 sans frais gratis
centimes. un ad. de 100 francs
Le receveur
Amoy*

MUSÉES ROYAUX
DE
PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

—
SECRÉTARIAT
—

—
CONTRAT
—

Entre Monsieur Beernaert, président
de la Commission directrice des Musées royaux de Peinture et de Sculpture
de l'État, agissant au nom de la dite Commission et avec l'approbation du
Ministre, d'une part, et Monsieur Lambeaux, domicilié à
Bruxelles Rue de Louvain N° 33 d'autre part.

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

Monsieur Lambeaux déclare céder
aux Musées royaux de Peinture et de Sculpture de l'État, pour la somme
de cinq cents francs une petite machine à seps.

Le paiement de cette somme sera effectué selon l'usage.

Fait en triple, à Bruxelles, le 4 janvier 1910.

Enregistré à Bruxelles Sud le Cinq janvier

1900 dix volume 292 folio 83 case 9 Gratis un rôle

sans renvoi Le receveur

(signé) Amory

Le Président
de la Commission Directrice,

Ch. Beernaert

APPROUVÉ :
Le Ministre,

Le Cédant,
Lambeaux

MUSÉES ROYAUX
DE
PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

SECRÉTARIAT

CONTRAT

Entre Monsieur Bernard, président
de la Commission directrice des Musées royaux de Peinture et de Sculpture
de l'État, agissant au nom de la dite Commission et avec l'approbation du
Ministre, d'une part, et Monsieur Lambeaux, domicilié à
Rue de Louvain 33 N° d'autre part.

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

Monsieur Lambeaux déclare céder
aux Musées royaux de Peinture et de Sculpture de l'État, pour la somme
de cinq cents francs, une petite main de legs

Le paiement de cette somme sera effectué selon l'usage.

Fait en triple, à Bruxelles, le 4 janvier 1900.

Enregistré à Bruxelles Sud le Cinq janvier Le Cédant,
1900 dix volume 292 folio 83 case 9 Gratis un rôle A. Lambeaux
sans renvoi Le receveur

(signé) Amory

Le Président
de la Commission Directrice,

A. Bernard

APPROUVÉ :
Le Ministre,

Déclaration de Paiement

Le Soussigné déclare qu'il lui est dû par la
Commission directrice des Musées royaux de Belgique la
somme de cinq cents francs du chef de la cession d'une
Marine de Leys;

Bruxelles 4 janvier 1910

Pour la commission

Directrice des Musées

Le Secrétaire

Le Président

Fierens-Lemaire

A. Bernart

Le Cédant

Lambert

6131/7

29.2.1907

1907

Musées Royaux
de
Peinture et de Sculpture
de
Belgique.

N°

Objet

6 Annexe

Expédié le 3.1.10

A Lambrun

Bruxelles

Nous avons l'honneur de vous
faire parvenir, sous ce pli, en triple
expédition, la déclaration de paiement
de 500 f

montant du prix d'acquisition d'une
Marine de Dup

Veuillez, M., nous
renvoyer ces pièces, munies de votre
signature, le plus tôt possible et agréer
l'assurance de notre considération distinguée.

Pour la Commission Directrice,
Le Secrétaire,

Imp. par l'Autocopiste Noir, Brux.

Modèle IV.

Musées Royaux
de
Peinture et de Sculpture
de
Belgique.

N°

Objet:

Annexe

Expédié le 27^{bre} 09

A

Nous avons l'honneur de vous faire
connaître que la Commission Directrice a
émis en principe, et sous réserve de l'appro-
bation Ministérielle compétente, un vote
favorable à l'acquisition pour les collections
de l'Etat, des sciences et des arts à autoriser
l'acquisition moyennant la somme de fr. 500;

Elle désirerait toutefois ne pas dépasser
par, en plus de acquisition, la
somme de payelle sur le budget de 1910, d'après le
pentagone de 1910, qui nous avez offert en vertu au Minis.
Veuillez nous faire savoir si vous
accepteriez éventuellement la réduction
de prix proposée et agréer, M^{re},
l'assurance de notre considération distinguée.

Pour la Commission Directrice,
Le Secrétaire.

P. G.

Impr. par l'Autographe noir-Brux.

5131/5

MINISTÈRE
des
SCIENCES ET DES ARTS
ADMINISTRATION
des
BEAUX-ARTS

Bruxelles, le 27 août 1909.



N^o 32737.

N. B. — Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de l'Administration.

~~ANNEXE~~

SOMMAIRE :

Messieurs,

Comme suite à votre lettre du 14 de ce mois, n^o 5115/91, j'ai l'honneur de vous faire connaître que j'autorise l'acquisition, moyennant la somme de frs. 500," payable sur le budget de 1910, d'une petite marine de Leys, offerte en vente aux Musées par Mr. Lambeaux.

Agréez, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre,

A la Commission directrice des Musées royaux de Peinture et de sculpture,
à Bruxelles.

Reçu de la Commission Directrice des Musées
Royaux de Sculpture & de Sculpture à Bruxelles
mes tableaux Les Polonais de J. Liev et sa page
avec figures de M. Perchem.

Bruxelles 18 Août 1909.

J. Lambour

A. Lambeaux,
Tableaux, Objets d'Art
et Antiquités.

5134/3
Bruxelles, le 4 août 1909.
33-35, Rue de l'Académie.



Mesieurs.

En réponse à votre honorée lettre
d'hier j'accepte votre offre de
cinq cents francs (500 fr.) pour
la petite marine de Leys dont il
s'agit et veuillez agréer, Messieurs,
mes salutations bien distinguées.

A. Lambeaux

H

la Commission Directrice
des Musées Royaux de Peinture
et de Sculpture de Belgique

M. J.

5134/2013

MUSÉES ROYAUX
DE
PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE
BELGIQUE

SECRÉTARIAT.

N^o

ANNEXE

Bruxelles, le 12 août

1904

M. M.

ANNOTATIONS DIVERSES

Rédacteur

Signature le 17

Copié le 16

Retour le 19

Expédié le 19

Nous avons l'honneur de vous faire connaître
que dans sa séance du 10 et la CD a émis un
vote favorable à l'acquisition d'une petite main
de Leys : présentée par M. Lambaert à Bruxelles
au prix de cinq cents francs

Nous espérons M. M. que vous voudrez bien
approuver le vote de notre Collège et nous autoriser
à placer cette œuvre dans les galeries du M. M.

Jenilley

Le Secrétaire
(s) Caron

Le Président
(s) Deunant

Exercice 19

Loi du Article

Allocation

Crédit au

Liquidation

Disponible

Chapitre N^o

Prévision

Crédit au

Liquidation

Disponible

Musées Royaux
de
Peinture et de Sculpture
de
Belgique.

N^o 91

Objet:

Annexe

Expédié le 13. 8. 79.

A

Nous avons l'honneur de vous faire
connaître que la Commission Directrice a
émis en principe, et sous réserve de l'appro-
bation Ministérielle compétente, un vote
favorable à l'acquisition pour les collections
de l'Etat, ~~de l'Etat~~ de la petite marine
de Ley.

Elle désirerait toutefois ne pas dépasser,
en vue de l'acquisition, la
somme de 500 fr.

Veuillez nous faire savoir si vous
accepteriez éventuellement la réduction
de prix proposée et agréer, M^{re},
l'assurance de notre considération distinguée.

Pour la Commission Directrice,
Le Secrétaire.

Les deux autres tableaux
~~ont été~~ refusés, pour
pouvoir le faire reprendre.

Envoyé par l'Autographe noir. 8704.

A. Lambeaux,
Tableaux, Objet d'Art
et Antiquités.



Monsieur le Président.

J'ai l'honneur de vous
envoyer, en même temps que la présente,
les tableaux ci-dessous, que je suis
disposé de céder au Musée, aux prix
suivants:

- 1^{er} Les Polonais avec du maître An.
versois Joseph Liez, qui a fait partie
nombre d'années d'une collection étrangère
Prix 2500.-
- 2^e Marine de l'École Lys. le Musée
ne possédant pas une marine de ce maître
Prix 1500.-
- 3^e Paysage avec figures. Une rareté.
quinte de Nicolas Perlebert
Prix 1000.-

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Prési-
dent, mes salutations très-distinguées
A. Lambeaux.

Monsieur
le Président de la Commission des Musées
Royaux de Peinture et de Sculpture
J. J.